

RECTORAT
DIVISION DES EXAMENS ET
CONCOURS
Marie-José TEIXEIRA
Tél: 04 73 99 34 42

RRAND	SESSION : 2024		
	BREVET DES METIERS D'ART ARTS DE LA DENTELLE		
RAT	Option (à cocher) :		
EXAMENS ET URS EIXEIRA	□ Fuseau× □ Aiguilles		
0 34 42			

N° d'inscription : (Réservé à l'administration)

DOSSIER D'INSCRIPTION : à retourner au

Rectorat de Clermont-Ferrand — DEC 4 - 3 Avenue Vercingétorix —à l'attention de MME Marie-José TEIXEIRA —
63033 CLERMONT —FERRAND

Au plus tard : le vendredi 1er décembre 2023

IDENTIFICATION				
Titre NOM de Naissance :				
(M., Mme) NOM d'usage (marital) :				
PRENOMS:				
(Indiquer tous les prénoms figurant sur la carte d'identité)				
Nationalité : Date de naissance : Dépt. de naissance				
Commune de naissance :				
Adresse:				
Code postal :Ville :				
Téléphone personnel (obligatoire):				
Mél en MAJUSCULE (obligatoire):				
Autorisez-vous la communication de vos résultats en vue d'une publication par la presse ou sur les sites internet de société de droit privé (à remplir obligatoirement) oui non				
Autorisez-vous la communication de vos résultats aux collectivités territoriales en vue d'une éventuelle remise de récompense (à remplir obligatoirement) oui non				
CONDITIONS D'INSCRIPTION Les candidats doivent être titulaires en priorité du CAP Arts de la dentelle. Ils doivent en plus remplir l'une des 2 conditions exposées ci-dessous (cochez la case correspondante).				
is doivent en plus rempiir rune des 2 conditions exposees ci-dessous (cochez la case correspondante).				
Avoir suivi la formation au BMA Arts de la dentelle Catégorie du candidat :				
(scolaire – apprenti – formation continue)				
Etablissement fréquenté :				
Académie d'origine :				

☐ Justifier de 3 années d'activités professionnelles exercées dans un secteur d'activités correspondant au BMA.

CANDIDATURE

	I : Inscrit(e) D :Dispensé(e)	Bénéfice (Note)	Année
E1 : Epreuve professionnelle prenant en compte la formation en milieu professionnel et l'économiegestion :			
Epreuve professionnelle			
Evaluation de la PFMP			
Economie et gestion			
E2 : Epreuve de projet de réalisation			
E3 : Epreuve de cultures artistiques			
E4 : Epreuve d'arts appliqués			
E5 : Epreuve scientifique :			
Mathématiques			
Physique-chimie			
E6 : Epreuve de langue vivante			
	(mentionner le choix de la langue)		
E7 : Epreuve de français-histoire géographie – éducation civique : Français			
Histoire géographie et éducation civique			
E8 : Epreuve d'éducation physique et sportive			
Epreuve facultative de langue vivante (1)	(mentionner le choix de la langue ou indiquer état « néant »)		

(1) la langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est **obligatoirement** différente de celle choisie au titre de l'épreuve obligatoire.

Choix de langues autorisées : anglais-allemand-espagnol-portugais-italien

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis ci-dessus

Fait à le

Les candidats titulaires du baccalauréat (général, technologique ou professionnel), du brevet des métiers d'art, du brevet de technicien, du brevet de technicien agricole, du diplôme de technicien des métiers du spectacle, du diplôme de technicien podo-orthésiste et du diplôme de technicien prothésiste-orthésiste peuvent à leur demande être dispensés de présenter les épreuves E5 -(mathématiques/sciences physiques) E6 (langue vivante) E7 (français-histoire géographie) et E8 (éducation physique et sportive) Je demande à être dispensé des épreuves E5 - E6 - E7 et E8 (Joindre obligatoirement une photocopie du diplôme justifiant la dispense) * Demande de dispense de l'épreuve d'éducation physique et sportive (à compléter par les candidats qui ont suivi une formation au BMA dans le cadre de la formation continue et par les candidats qui se présentent au titre de leur expérience professionnelle). Je demande à être dispensé de l'épreuve d'EPS EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE (à remplir par les candidats scolaires des lycées professionnels) APTE (évaluation en CCF) INAPTE (fournir obligatoirement un certificat médical) Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis ci-dessus Fait à le

Signature du candidat

* Dispenses des épreuves E5 - E6 - E7 et E8

PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR AVEC LE DOSSIER

1. Pièces à fournir par tous les candidats

- photocopie de la carte d'identité (recto-verso);
- le certificat de participation à la journée de préparation à la défense ou la journée défense et citoyenneté pour candidats de nationalité française, de moins de 25 ans ;
- photocopie du diplôme de niveau V (CAP ou BEP) cité dans le paragraphe "conditions d'inscription" ;
- photocopie du relevé de notes des sessions antérieures pour les candidats qui souhaitent conserver le bénéfice de certaines épreuves ;
- photocopie du diplôme pour les candidats sollicitant une dispense des épreuves E5 E6 E7 et E8 ;
- certificat médical d'inaptitude à l'EPS pour les candidats scolaires des LP, LPP et CFA.

2. Pièces à fournir par les candidats qui ont suivi une formation au BMA

- **certificat de scolarité** (doit préciser la durée de la formation avec les dates de début et de fin du cycle de formation) et **attestation de formation en milieu professionnel** (formation au moins égale à 12 semaines) établi par le chef d'établissement dans lequel ils ont suivi leur formation

3. Pièces à fournir par les candidats qui s'inscrivent au titre de leur expérience professionnelle

- certificats de travail ou attestations d'activités salariées couvrant une période de 3 années dans un secteur d'activité correspondant à la finalité du diplôme.